Rapport annuel 2025-2026

Agence des forêts privées de Québec 03



Rapport annuel 2025-2026

Agence des forêts privées de Québec 03

140-3100, avenue Bourg-Royal

Québec (QC) G1C 5S7

Téléphone : 418.664.0003

afpq03@afpq03.ca

www.afpq03.ca



Mise en page, rédaction, révision linguistique

M. Charles Rhéaume, secrétaire exécutif, Agence Québec 03

Mme Sylvie Poulin, adjointe administrative, Agence Québec 03

Crédits photo

M. Jean-François Maltais, technicien forestier, Agence Québec 03

www.canva.com

Table des matières

Avis de convocation de la 30e assemblée générale annuelle 5
Ordre du jour 5
Message du président 6
Procès-verbal de la 29e assemblée générale annuelle 7
L'Agence des forêts privées de Québec 03 10
Origine 10
Mission 10
Territoire 11
Les membres 12
Le conseil d'administration 13
Divers comités de l'Agence Québec 03 15
Comité administratif et financier 15
Comité TBE 15
Activités diverses 15
Le personnel 16
Activités réalisées par l'administration 16
Conseillers forestiers accrédités en 2025-2026 17
Rapport d'activités 2025-2026 18
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) 18
Contribution en service des partenaires 18
Contributions financières des partenaires 18
Travaux réalisés dans le PAMVFP 2025-2026 21
Suivi du Plan d'action 2025-2026 du PAMVFP 23
Vérification opérationnelle PAMVFP 24
Vérification opérationnelle Subvention 2021 25
Bilan des critères de performances des conseillers forestiers 26
Programme 2 milliards d'arbres (2-GA) 27
Vérification opérationnelle 2-GA 27
Plan d'aménagement forestier – Bonifié 28
Fonds industriel de l'Agence Québec 03 28
Transfert de connaissances 29
Formations aux propriétaires 29
Visites-conseils techniques 29
Mobilisation des bois 30
Stratégie de gestion de la TBE 30
Mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur 30
Calcul de possibilité forestière 30
Bilan financier 2025-2026 31
Prévision budgétaire 2026-2027 32
Activités 2026-2027 33
Historique de l'Agence Québec 03 34

Avis de convocation de la 30e assemblée générale annuelle

Vous êtes convoqués à la 30e assemblée générale annuelle des membres de l'Agence des forêts privées de Québec 03.

La rencontre se tiendra le 11 juin 2026 à 11 h au gymnase Ste-Famille, situé au 2476, Chemin Royal, Ste-Famille-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3P0.

Au plaisir de vous y rencontrer,



Charles Rhéaume, ing.f.

Secrétaire exécutif

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2025;
4. Rapport d'activité 2025-2026;
5. Élection des administrateurs pour l'année 2026-2027;
6. Ratification des gestes posés par les administrateurs;
7. Tenue de la prochaine rencontre en 2027;
8. Questions diverses;
9. Clôture de la séance.

Message du président



Bonjour chers partenaires de la forêt privée!

C'est le moment de l'année qui nous permet de dresser le bilan des accomplissements de l'Agence.

Pour la forêt privée, l'année 2025-2026 aura été marquée de plusieurs rebondissements.

La réalisation des travaux sylvicoles sur notre territoire au courant de la saison 2025-2026 s'est bien déroulée grâce à l'efficience de nos conseillers forestiers accrédités. L'incertitude des marchés américains à la suite de l'implantation de tarifs douaniers sur le bois d'œuvre a quand même provoqué une certaine diminution des travaux de récoltes en fin de saison. Espérons que pour 2026-2027 un équilibre soit atteint.

La progression, vers l'ouest, de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans certains secteurs de Charlevoix a rendu ceux-ci admissibles au programme de pulvérisation de la SOPFIM. En ce sens, l'Agence fait également évoluer sa *Stratégie de gestion de la TBE* chaque année avec les données de défoliation du MRNF et les derniers résultats de recherche en la matière.

Les efforts pour la mobilisation des propriétaires se sont poursuivis à l'échelle de notre territoire et seront arrimés dans la prochaine année avec la mise à jour de notre PPMV.

L'Agence et l'ensemble des partenaires de la forêt privée ont également dû composer habilement avec la fluctuation des marchés du bois, la pénurie de main-d'œuvre et l'inflation des biens et services en cette année où les budgets d'aménagement furent bonifiés par le MRNF.

Pour la saison 2026-2027 à venir, selon la tendance actuelle de la hausse des prix du carburant, il est à prévoir une certaine incertitude pour la réalisation des travaux mécanisés. Nous continuerons donc nos représentations auprès du MRNF pour que ceux-ci adoptent une prime d'ajustement pour les carburants, tel qu'il fut déjà fait par le passé.

Bien d'autres sujets pourraient être mentionnés, mais je vous laisse en prendre connaissance dans le présent rapport annuel.

Avant de terminer, je tiens à remercier les administrateurs, ainsi que les conseillers forestiers accrédités pour leur implication et leur dévouement aux affaires de l'Agence. Soulignons également les compétences de la permanence de l'agence dans l'exercice de leur fonction qui contribuent grandement au travail des administrateurs.

Je vous souhaite la bienvenue à la 30e assemblée générale annuelle de l'Agence des forêts privées de Québec 03 et que l'année 2026 soit prospère en forêt privée pour l'ensemble de ses acteurs.

Dominic Tessier-Perry, président, Agence Québec 03

Procès-verbal de la 29e assemblée générale annuelle

Procès-verbal de la 29e assemblée générale annuelle tenue à Québec, le 12 juin 2025 à 11 h à la salle Desjardins à l'Aréna Luc et Marie-Claude à Baie-Saint-Paul.

Présences

Sous la présidence de M. Dominic Tessier-Perry, président

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

M. Christian Bédard, MRNF/Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

Monde municipal

M. Stéphane Charest, MRC de Charlevoix-Est, vice-président

M. Jérôme Fournier, MRC de Charlevoix

M. Dominic Besner, MRC de Portneuf

M. Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île d'Orléans

Organisme reconnu de producteurs forestiers

M. Vincent Lévesque, SPFRQ

M. Jocelyn Matte, SPFRQ

M. Étienne Lambert-Julien, GF Portneuf

M. Éric Potvin, GPBP Charlevoix

M. Xavier Robidas, GF Québec-Montmorency

Industriels forestiers

Mme Caroline Dubé, Matériaux Blanchet

M. Mario Harvey, Groupe Lebel inc. – St-Hilarion

Administrateurs absents

Mme Isabelle Fortin, MRNF/Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

M. Antoine Paquet, MRC de La Côte-de-Beaupré

M. Guy Rochette, MRC de La Jacques-Cartier (par visioconférence)

M. Daniel Perron, MRC de Portneuf

M. Jérôme Picard, Ville de Québec

M. Pierre Bertrand, SPFRQ

M. Jonathan Lambert, Produits forestiers Arbec et Arbec Usine Saint-Roch

Sont également présents

M. Jean-François Maltais, technicien forestier, AFPQ 03

M. Charles Rhéaume, secrétaire exécutif, AFPQ 03

Mme Sylvie Poulin, adjointe administrative, AFPQ 03

1. Ouverture de la séance

M. Dominic Tessier-Perry, président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux différents partenaires de la forêt privée, ainsi qu'aux employés de l'AFPQ 03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour suggéré et demande s'il y a des modifications à apporter.

AG20250612-1. Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyé par M. Dominic Besner, il est résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2024;
4. Rapport d'activités 2024-2025;
5. Élection des administrateurs pour l'année 2025-2026;
6. Ratification des gestes posés par les administrateurs;
7. Tenue de la prochaine rencontre 2026;
8. Questions diverses;
9. Clôture de la séance.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2024

Après une lecture sommaire du document, le vice-président demande s'il y a des suggestions et/ou modifications à apporter au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2023. Aucune modification n'est demandée.

AG20250612-2. Sur proposition de M. Vincent Lévesque, appuyé par Mme Caroline Dubé, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2024, tel que proposé.

4. Rapport d'activités 2024-2025

En introduction, M. Dominic Tessier-Perry fait la lecture du mot du président. Il souligne son appréciation du travail de Charles, Jean-François et Sylvie qui forment l'équipe de la permanence de l'Agence. Par la suite, il remercie les administrateurs et partenaires de la forêt privée de leurs contributions à la performance de l'AFPQ 03.

Ensuite, M. Charles Rhéaume fait la lecture du rapport d'activités 2023-2024. Il mentionne que pour le rapport d'activité, comme à chaque année, des explications peuvent être fournies sur demande.

On répond aux interrogations des administrateurs au fur et à mesure de la lecture du rapport.

On demande qu'une validation soit faire auprès des autres Agences concernant la valeur de la présence des administrateurs aux rencontres, afin de vois si notre 200 $ par réunion est toujours d'actualité.

AG20250612-3. Sur proposition de M. Xavier Robidas, appuyé par M. Mario Harvey, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le rapport annuel 2024-2025 de l'AFPQ 03 avec les corrections demandées par les administrateurs.

5. Élection des administrateurs pour l'année 2024-2025

M. Charles Rhéaume fait l'énumération des administrateurs représentant chacun des groupes de partenaire qui composeront le conseil d'administration de l'Agence pour l'année 2025-2026.

AG20250612-4. Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyé par M. Jérôme Fournier, il est résolu à l'unanimité, d'élire les personnes désignées à titre d'administrateurs de l'AFPQ 03 pour l'année 2025-2026.

Les administrateurs sont également unanimes pour la reconduite de M. Dominic Tessier-Perry en tant que président de l'Agence Québec 03 pour l'année à venir.

6. Ratification des gestes posés par les administrateurs

Comme chaque année, la procédure de ratification des gestes posés par nos administrateurs est requise selon notre règlement intérieur. Il est souligné qu'il serait souhaitable qu'un invité fasse la proposition pour éviter l'apparence de conflit d'intérêts avec son rôle d'administrateur.

AG20250612-6. Sur proposition de Mme Anne-Julie Parent, appuyé par M. Jean-François Maltais, il est résolu à l'unanimité, de ratifier les gestes posés par les administrateurs de l'AFPQ 03 au cours de l'année 2024-2025.

7. Tenue de la prochaine rencontre 2026

Un tableau de compilation des lieux de rencontre de l'assemblée générale annuelle de l'AFPQ 03 est présenté aux administrateurs.

AG20250612-7. Sur proposition de M. Vincent Lévesque, appuyé par M. Étienne Lamber-Julien, il est résolu à l'unanimité, de tenir l'assemblée générale annuelle 2026 dans la MRC de l'Île d'Orléans et dans la ville de Québec en 2027.

8. Questions diverses

On mentionne que dans le fonds industriel, une somme de 11 000 $ est restée disponible à la fin de la saison 2024-2025. On suggère d'évaluer la possibilité d'une majoration des visites-conseils de moins de 4 hectares afin d'avantager les dégagements de plantations qui subiront une baisse marquée au niveau des taux techniques. Une rencontre sera prévue avec les représentants de l'industrie pour avoir leur opinion à ce sujet.

9. Clôture de la séance

M. Dominic Tessier-Perry remercie l'ensemble des administrateurs et invités pour leur participation à cette assemblée.

AG20250612-8. Sur proposition de M. Jocelyn Matte, il est résolu à l'unanimité, de mettre fin à l'assemblée générale annuelle 2025.

L'Agence des forêts privées de Québec 03

Origine

La décision de créer les agences régionales de mise en valeur des forêts privées a été prise à l'issue du Sommet sur la forêt privée en mai 1995 à la suite de la mise en place d'un régime de protection et de mise en valeur des forêts privées.

Les principaux acteurs de la forêt se sont réunis puisque le gouvernement fédéral avait annoncé le retrait de l'aide financière versée pour les forêts privées du Québec. Ces acteurs provinciaux sont : le monde municipal, les organismes reconnus de producteurs forestiers, les titulaires de permis d'exploitation d'usines de transformation du bois et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

L'Agence des forêts privées de Québec 03 (Agence Québec 03) fut implantée en septembre 1996. Elle a été fondée en vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et du *Code civil du Québec*. Son fonctionnement est régi par les articles 335 à 354 du *Code civil*, par des dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et par son règlement intérieur. C'est une structure non gouvernementale indépendante qui joue un rôle essentiel dans le régime de protection de mise en valeur des forêts privées.

Mission

L'Agence Québec 03 est une structure de planification et de concertation régionale. Elle a pour objet, dans une perspective d'aménagement forestier durable, d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire et en particulier par :

- Le soutien financier et technique dans la mise en valeur des boisés privés.
- La réalisation d'activités de transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés privés.
- La réalisation et le suivi d'un plan de protection et de mise en valeur du territoire (PPMV).

Dans la réalisation de ses mandats, elle favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ses activités.

Territoire

L'Agence Québec 03 est caractérisée par l'existence de trois secteurs géographiques distincts, soit : Charlevoix, Portneuf et Québec-Montmorency.

Elle conduit ses activités à l'intérieur des territoires du domaine privé de la ville et des municipalités régionales de comté suivantes :

Secteur Charlevoix : MRC de Charlevoix et MRC de Charlevoix-Est

Secteur Portneuf : MRC de Portneuf

Secteur Québec-Montmorency : MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de La Jacques-Cartier, MRC de l'Île d'Orléans et la Ville de Québec

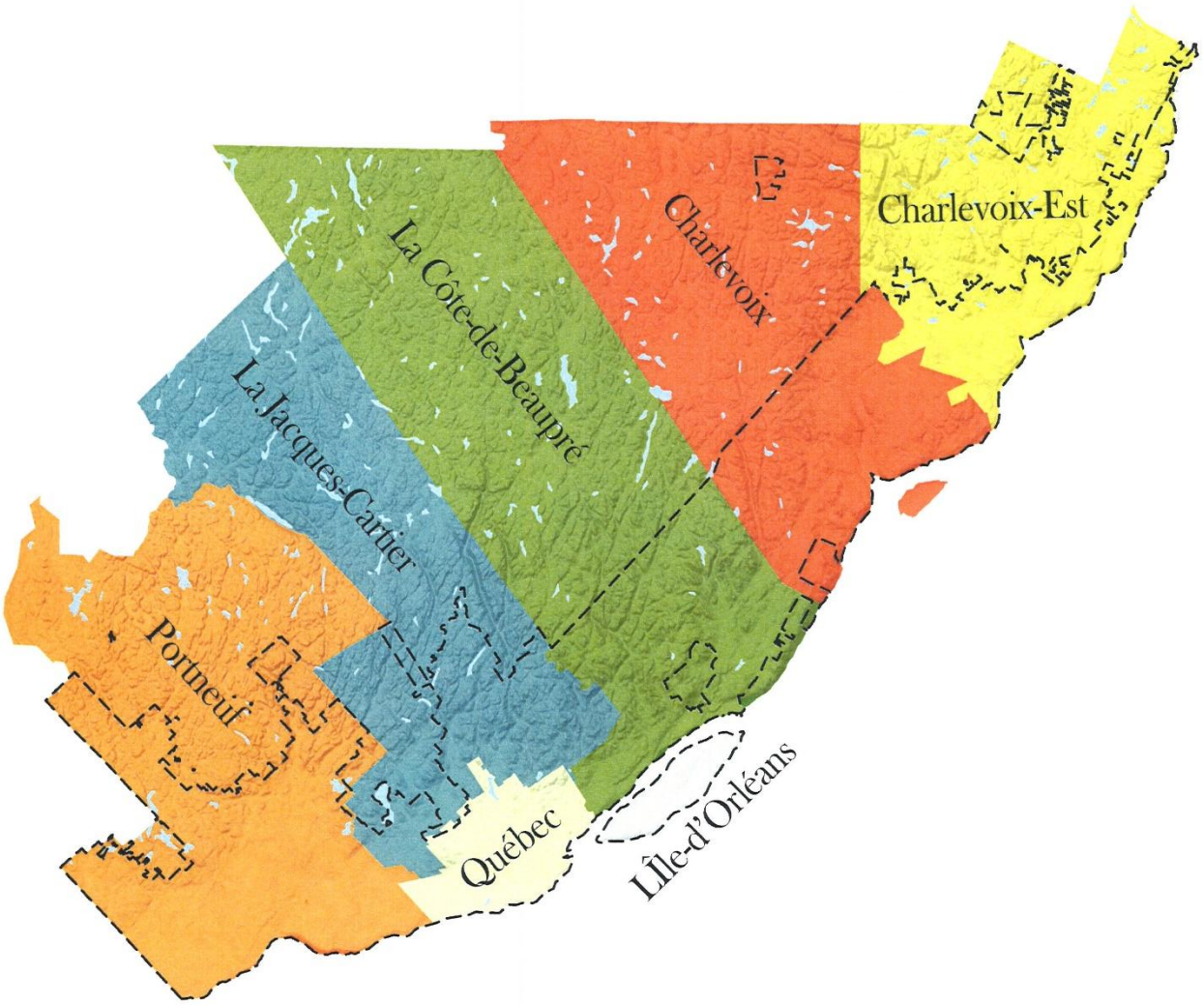

Les terres privées sur le territoire de l'Agence Québec 03 couvrent **671 119 hectares (6 700 km²)**.

Les membres

L'Agence se compose de quatre catégories de membres réguliers. La catégorie de membre associé est constituée de conseillers forestiers accrédités ne faisant pas partie des groupes de partenaires.

Membre régulier

Ministre	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Monde municipal	MRC de Charlevoix
	MRC de Charlevoix-Est
	MRC de La Côte-de-Beaupré
	MRC de La Jacques-Cartier
	MRC de l'Île d'Orléans
	MRC de Portneuf
	Ville de Québec
Organisme reconnu de producteurs forestiers	
	Groupement des propriétaires de boisé de Charlevoix Inc.
	Groupement forestier de Portneuf Inc.
	Groupement forestier de Québec-Montmorency
	Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec Inc.

Titulaire de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

Tout titulaire d'un permis d'exploitation d'usine de transformation du bois qui contribue à l'Agence Québec 03, lors de l'achat de volume de bois en provenance de son territoire.

Membre associé

Conseillers forestiers de la région de Québec Inc.

GestiBoa Inc.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Agence Québec 03 est composé d'administrateurs qui représentent les quatre partenaires de la forêt privée. En voici la liste.

Président indépendant

M. Dominic Tessier-Perry

Ministre (MRNF)

M. Christian Bédard, MRNF / Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

Mme Isabelle Fortin, MRNF / Capitale-Nationale – Chaudières/Appalaches

Monde municipal

M. Jérôme Fournier, MRC de Charlevoix

M. Stéphane Charest, MRC de Charlevoix-Est

M. Antoine Paquet, MRC de La Côte-de-Beaupré

M. Guy Rochette, MRC de La Jacques-Cartier

M. François Naud, MRC de La Jacques-Cartier (en remplacement de M. Rochette)

M. Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île d'Orléans

M. Dominic Besner, MRC de Portneuf

M. Daniel Perron, MRC de Portneuf

M. Raymond Morissette, MRC de Portneuf (en remplacement de M. Perron)

M. Jérôme Picard, Ville de Québec

Organismes reconnus de producteurs forestiers

M. Pierre Bertrand, SPFRQ

M. Vincent Lévesque, SPFRQ

M. Jocelyn Matte, SPFRQ

M. Étienne Lambert-Julien, GF Portneuf

Mme Anne-Julie Parent, GF Québec-Montmorency

M. Xavier Robidas, GF Québec-Montmorency (en remplacement de Mme Parent)

M. Éric Potvin, GPBP Charlevoix

Industriels forestiers

Mme Caroline Dubé, Matériaux Blanchet

M. Mario Harvey, Groupe Lebel – Saint-Hilarion

M. Jonathan Lambert, Produits forestiers Arbec et Arbec Usine Saint-Roch

Au cours de l'année financière 2025-2026, cinq réunions du conseil d'administration ont eu lieu.

Voici les principaux dossiers qui ont été abordés par le conseil d'administration lors de ces rencontres :

- Contributions du gouvernement et des titulaires de permis industriels.
- Budget des programmes d'aide à la mise en valeur 2024-2025 et 2025-2026.
- Politique d'accréditation des conseillers forestiers de l'AFPQ 03.
- Demandes d'accréditation.
- Le développement du SIGGA 3.0.
- États financiers de l'AFPQ 03 se terminant au 31 mars 2025.
- Programme 2-GA.
- Condition de travail des employés de l'AFPQ 03.
- Programme de Plan d'aménagement forestier bonifié (PAFB).
- Projet de loi 97.
- Mise à jour et adoption de la stratégie de gestion TBE de l'AFPQ 03.
- Continuité du partenariat pour la réalisation de capsules Web à thématique forestière.
- Renouvèlement du PPMV de l'Agence.
- Règlement milieux humides – Ville de Québec.
- Bois autoconsommé par les industriels provenant de leurs propriétés.
- Grille simplifiée PAMVFP – RTF 2026-2027.
- Évaluation des critères de performance des conseillers forestiers accrédités.

Divers comités de l'Agence Québec 03

Comité administratif et financier

Le comité administratif et financier qui soutient directement le conseil d'administration par ses recommandations s'est rencontré à une seule reprise durant la dernière année.

Comité TBE

Le comité TBE a tenu une rencontre en mars 2024 afin de travailler à l'élaboration de la Stratégie de gestion de l'épidémie de TBE pour la prochaine année.

Activités diverses

Durant l'année 2025-2026, l'Agence Québec 03 a participé à diverses activités. Les principales ont été les suivantes :

- Rencontre avec le CRE Capitale-Nationale concernant les EEFE.
- Assemblée générale annuelle du SPFRQ.
- Rencontre avec le MRNF concernant la TBE.
- Mise à jour du PPMV.
- Révision du calcul de possibilité forestière avec la FPBQ.
- Comité optimisation des Agences.
- Comité de révision de l'OIFQ.
- Rencontre comité SIGGA.
- Colloque CFL.
- Table provinciale des Agences.
- Capsule Web – Le goût du territoire.
- Conférence Solifor.
- Assemblée générale annuelle OIFQ.
- Chantiers stratégique forêt privée - MRNF.
- Rencontre concernant les OGAT avec le MRNF.
- Entrevue pour Le monde forestier.
- Présentation de la forêt privée à l'ULaval.
- Table de concertation Initiatives de recherche sur la migration assistée d'espèces forestières.
- Dossier bureau d'enregistrement/Processus d'enregistrement – MRNF.
- Rencontre MRNF – Plan d'aménagement forestier bonifié.
- Rencontre Agiro.
- Rencontre Hydro-Québec pour un prolongement de ligne électrique.

Le personnel



Charles Rhéaume

Ingénieur forestier

Secrétaire exécutif et trésorier

Depuis avril 2011



Jean-François Maltais

Technicien forestier

Depuis octobre 2011



Sylvie Poulin

Adjointe administrative

Depuis juillet 2013

Activités réalisées par l'administration

Le personnel de l'Agence Québec 03 a assuré le rôle de gestionnaire des programmes qui lui sont délégués pour la saison 2025-2026. Les principales tâches étaient :

- Valider les réclamations des conseillers forestiers accrédités selon les paramètres de vérification du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA) et en effectuer le paiement.
- Dans le PAMVFP, 70 réclamations ont été traitées nécessitant la validation de 432 traitements. Pour le 2-GA, 4 réclamations ont été traitées nécessitant la validation de 29 traitements.
- Percevoir et compiler les contributions des titulaires de permis d'exploitations d'usine de transformation du bois et du MRNF, ainsi que de faire les démarches nécessaires pour leur obtention au besoin.
- Effectuer la comptabilité et la trésorerie de l'ensemble des mandats que l'Agence Québec 03 assume.

Conseillers forestiers accrédités en 2025-2026

La réalisation de travaux sylvicoles dans le cadre des programmes d'aide est possible grâce aux services techniques et opérationnels des conseillers forestiers accrédités.

Conseillers forestiers de la région de Québec Inc.

200-6021, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 2H3

✆ 367.777.0555

✉ cfrq@cfrq.ca

GestiBoa Inc.

200-3125, rue Flaubert
Québec (QC) G2E 2J2

✆ 418.808.4153

✉ information@gestiboa.ca

Groupement des propriétaires de boisés de Charlevoix Inc.

16, route 138
Saint-Aimé-des-Lacs (QC) G0T 1S0

✆ 418.439.3588

✉ gpbpc@bell.net.ca

Groupement forestier de Portneuf Inc.

175, rue Saint-Alexis
Saint-Raymond (QC) G3L 1R9

✆ 418.337.6700

✉ gfp@gfportneuf.com

Groupement forestier de Québec-Montmorency Inc.

7118, boulevard Saint-Anne
Château-Richer (QC) G0A 1N0

✆ 418.824.4431

✉ gfqm@videotron.ca

Rapport d'activités 2025-2026

Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)

Contribution en service des partenaires

Par leur participation aux rencontres du conseil d'administration et aux divers comités de l'Agence Québec 03, les partenaires ont contribué, en services, pour un montant total de 25 702 $. (Une présence = 362 $)

Partenaires	Conseil d'administration	Divers comités
	$	$
Industries	4 706	724
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	2 534	362
Monde municipal	8 326	362
Organismes reconnus de producteurs forestiers	7 964	724
Sous-total	23 530	2 172
Total	25 702	

Contributions financières des partenaires

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Dans le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP), la contribution du MRNF fut de **1 450 800 $** pour la saison 2025-2026 à laquelle s'est ajoutée **une bonification de 1 821 600 $.**

Les producteurs forestiers

Pour l'année 2025-2026, le PAMVFP, a financé **3 106 023 $** de travaux sylvicoles.

En tenant compte que l'Agence Québec 03 finance les travaux non commerciaux à 80 % de la valeur réelle des travaux, les producteurs forestiers doivent donc assumer une participation de 20 %. La valeur de la participation des propriétaires pour l'année 2025-2026 est de **353 124 $**

Quant aux travaux commerciaux, l'Agence finance 90 %, la valeur de la participation des producteurs est évaluée à **108 871 $**.

Les travaux de 1er, 2e et 3e dégagement de plantation étant financés à 95 %, les propriétaires ont donc contribué pour une somme de **37 563 $.**

La participation totale des producteurs forestiers pour le PAMVFP est d'un montant de **499 558 $.**

Les producteurs forestiers ont aussi contribué au **Fonds d'aménagement forestier** du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) pour un montant **76 179 $.** Ce fonds sert à la promotion de l'aménagement des forêts privées, à la recherche dans des domaines reliés à la mise en valeur des boisés privés et au développement des marchés, à la mise en place et la réalisation de projets spéciaux reliés à la mise en valeur des forêts privées, au financement pour la mise en place d'infrastructures propres à la forêt privée, ainsi qu'à assumer les frais de participation à l'agence des représentants du SPFRQ.

Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

La **contribution totale** reçue, pour la **période du 1er avril 2025 au 31 mars 2023**, fut de **388 492 $.** Ces industries versent une contribution de 1 $/m^3 solide de bois acheté sur le territoire de l'Agence Québec 03. Voici la liste des titulaires ayant contribué par ordre croissant (du plus grand au plus petit) de contributions perçues.

Groupe Lebel – St-Hilarion

Scierie Dion et Fils Inc.

Clermond Hamel Ltée

Domtar Inc – Windsor

Produits forestiers ARBEC Inc.

Bois DAAQUAM Inc / Bois DAAQUAM Inc – St-Pamphile

Matériaux Blanchet Inc

Scierie P.S.E Inc.

Carrier Bégin Inc.

Scierie Alexandre Lemay et Fils Ltée – Div. Ste-Marie

René Bernard Inc.

Scierie Welsh et Fils Ltée

Bois Lib Inc.

Groupe NBG Inc.

Adélard Goyette et Fils Ltée

Scierie Lapointe & Roy

Les Bois Poulin Inc – Bois-Franc Nord Inc.

Mobilier Rustique

Commonwealth Plywood Ltée

Les Produits Forestiers D&G Ltée

Les spécialistes du bardeau de Cèdre – SBC Cedar

Preverco

Statistique du PAMVFP

Pour la saison 2025-2026, **172 producteurs forestiers reconnus**, dont **6 grands propriétaires**, ont bénéficié d'une aide financière du PAMVFP.

Clientèle desservie par conseillers forestiers					
Conseillers forestiers	Propriétaires desservis		Aide financière versée $		Aide fin. moyenne totale $
	Petits	Grands	Petits	Grands	
Groupement forestier Portneuf Inc.	40	3	296 495	699 898	23 172
Groupement forestier Québec-Montmorency Inc.	16	1	228 427	341 536	33 527
Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	63	2	555 212	459 497	15 611
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	39	0	329 351	0	8 667
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	5	1	30 960	59 260	15 037
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	1	0	11 635	0	11 635
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	1	1	6 070	78 215	42 143
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	3	0	9 467	0	3 156
Total	**166**	**6**	**1 467 617**	**1 638 406**	**18 058**
			3 106 023		

Aide financière versée par secteur		
Secteur	Aide financière versée	
	$	%
Portneuf	1 410 029	45
Québec-Montmorency	660 183	22
Charlevoix	1 035 811	33
Total	3 106 023	

L'ensemble de ces projets a permis de **réaliser 2 440 hectares (ha) de traitements sylvicoles**, dont **1 732 ha en travaux d'éducation de peuplement** et de **mettre en terre 373 548 plants**.

Durant l'année, **1 576 ha en travaux avec récupération de matière ligneuse** ont été exécutés, permettant la **récolte d'environ 140 048 m³** de bois. Toutefois, la récolte en matière ligneuse sur le territoire privé qui a fait l'objet d'une contribution à l'Agence Québec 03 a été de **388 492 m³**.

Selon les informations nous provenant du SPFRQ pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, les **petits propriétaires ont mis en marché 275 306 m³ solides** et **les grands propriétaires** (possédant 800 ha ou plus d'un seul tenant) **ont quant à eux mis en marché 215 914 m³ solides**. Il est à mentionner que ces chiffres inclus le bois produit via les programmes et hors programmes d'aide.

Travaux réalisés dans le PAMVFP 2025-2026

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités		Aide financière $	% du global
05	**Préparation de terrain**	**322,89**	**ha**	**462 113,99**	**15**
	Déchiquetage	0,50	ha	895,95	
	Déblaiement avec excavatrice ''Pelle-Peigne''	237,68	ha	315 528,72	
	Déblaiement résidus coupe – Abatteuse-groupeuse	46,10	ha	66 107,40	
	Déblaiement mécanique	38,16	ha	43 158,96	
	Débroussaillement-Déblaiement – Faible comp.	0,45	ha	422,96	
06	**Mise en terre des plants**	**373 548**	**plants**	**238 417,88**	**7**
	Plant. man. – Récipients 110 à 199 cc	44 229	plants	21 893,36	
	Plant. man. – Récipients 300 cc et + feuillus	2 000	plants	1 378,00	
	Plant. man. – Racines nues PFD feuillus	100	plants	74,50	
	Plant. man. – Récipients 300 cc et + 15 cav. résineux	8 940	plants	6 713,94	
	Plant. man. – Récipients 300 cc et + résineux	52 341	plants	36 032,81	
	Plant. man. – Récipients 200 à 299 cc	243 491	plants	154 616,79	
	Enrich. – Récipients 200 à 299 cc	1 380	plants	1 036,38	
	Enrich. – Récipients 300 cc et + feuillus	4 275	plants	3 330,23	
	Enrich. – Récipients 300 cc et + résineux	3 712	Plants	2 891,65	
	Enrich. – Récipients 300 cc et + 15 cav. résineux	3 355	plant	2 858,46	
	Enrich. – Racines nues PFD feuillus	200	plants	171,80	
	Regarni – Récipients 300 cc et + résineux	9 525	plants	7 419,98	
07	**Entretien de plantations**	**385,21**	**ha**	**713 689,54**	**23**
	Dégagement plantations résineux – 1er	183,79	ha	366 796,12	
	Dégagement plantations résineux – 2e	193,82	ha	333 935,42	
	Dégagement plantations résineux – 3e	7,60	ha	12 958,00	
08	**Traitements non -commerciaux**	**382,25**	**ha**	**702 187,78**	**22**
	Éclai. précomm. systéma. 8 000 à 15 000 tiges/ha	46,40	ha	70 388,80	
	Éclai. précomm. systéma. 15 000 tiges/ha et +	196,03	ha	372 653,03	
	Dégagement peuplement naturel	57,42	ha	116 468,15	
	Éclai. précomm. puits de lumière avec martelage	82,40	ha	142 677,80	
09	**Traitement commerciaux**	**1 576,68**	**ha**	**979 838,11**	**32**
	Martelage – Feuillu	163,35	ha	34 280,20	
	Martelage - Résineux	63,88	ha	17 311,48	
	Aide tech. Mobilisation bois – Manuelle	1,30	ha	436,80	
	Éclai.comme. – Feuillus ombre – Manuelle	1,10	ha	1 621,30	
	Coupe jardinage – Résineux – Manuel	1,20	ha	2 098,80	
	Coupe jardinage – Feuillus ombre – Manuel	50,79	ha	91 231,31	
	Coupe progressive – Résineux – Manuelle	4,40	ha	6 237,98	
	Coupe progressive – Feuillus ombre – Manuelle	13,10	ha	21 963,00	
	Coupe récupération – Partielle manuelle	23,10	ha	36 563,50	
	Coupe récupération – Totale manuelle	5,90	ha	4 059,20	
	1er éclai. comm. Résineux Plant. Man. DHP 9-15 cm	4,60	ha	10 170,60	
	2e éclai.comm. Plant. Résineux – Manuelle	7,00	ha	9 721,40	
	Aide tech. Mobilisation bois – Mécanisée	867,78	ha	272 092,01	

	Coupe jardinage – Résineux – Mécanisé	1,00	ha	1 421,00	
	Coupe jardinage – Feuillus ombre – Mécanisé	41,89	ha	61 475,38	
	Coupe progressive – Résineux – Mécanisée	30,98	ha	36 849,20	
	Coupe progressive – Feuillus ombre – Mécanisée	35,41	ha	48 653,57	
	Coupe récupération – Partielle mécanisée	12,00	ha	15 928,00	
	Coupe récupération – Totale mécanisée	63,68	ha	36 252,00	
	1er éclai. Comm. Résineux Plant. Méc DHP 9-15 cm	67,53	ha	118 206,89	
	1er éclai. Comm. Résineux Plant. Méc DHP 15,1-19 cm	30,99	ha	42 797,19	
	2e éclai. Comm. Plant. Résineux – Mécanisée	85,70	ha	110 467,30	
6T	Transport de plants (aller-retour)	310,80	km	9 775,89	1
	Récipients 199 cc et – Plant. mécan. – 201-400 km	12,74	km	165,67	
	Récipients 199 cc et – Plant. mécan. – 401 km et +	44,23	Km	663,44	
	Récipients 200 à 299 cc Rac nues PFD 200 km et -	3,39	km	50,88	
	Récipients 200 à 299 cc Rac nues PFD -201-400 km	111,53	km	3 345,78	
	Récipients 200 à 299 cc Rac nues PFD 401 km et +	87,01	km	3 219,44	
	Récipients 300 cc et + Peup.Hybride 201-400 km	33,03	km	1 387,18	
	Récipients 300 cc et + Peup.Hybride 401 km et +	18,87	km	943,50	

Dans un souci de transparence, l'Agence Québec 03 déclare que dans la réalisation de ces travaux, un montant de 18 758,40 $ a été investi sur des propriétés appartenant à un employé de sa permanence.

Suivi du Plan d'action 2025-2026 du PAMVFP

À la demande du MRNF et afin de justifier le versement des enveloppes budgétaires, l'Agence Québec 03 doit produire un plan d'action détaillant l'orientation des investissements. Il est de sa responsabilité d'en effectuer le suivi à la fin de l'année financière.

Objectifs PAMVFP	Actions	Indicateurs	Cibles		Résultats				Commentaires
			Montant attribué	Quantité prévue	Montant investi	Quantité réalisée	Résultats par rapport à la cible (%)		
			$	ha	$	ha	$	% / ha	
1 et 2	Réaliser des traitements sylvicoles	Traitements non commerciaux	1 944 459	1 152	2 126 185	1 277	181 726	111	Groupe 6 reboisement Mplants = ha
		Traitements commerciaux	837 613	505	655 718	480	(181 895)	95	Excluant ha martelage
		Aide technique mobilisation	209 403	619	272 092	869	62 689	140	
3	Améliorer les connaissances et la concertation des autres planifications de la forêt privée	Sommes investies dans la réalisation, la mise à jour et la mise en œuvre du PPMV	46 049		0		(46 049)		Calcul possibilité forestière Mise à jour du PPMV
4	Maintenir l'engagement des producteurs forestiers enregistrés et engagés	Sommes investis dans les activités de transfert de connaissances	30 750		26 250		(4 500)		Formation SPFRQ Visites-conseils Capsules Web

Vérification opérationnelle PAMVFP

Pour la saison 2025-2026, l'Agence Québec 03 a assumé la vérification opérationnelle (VO) pour l'ensemble des activités du PAMVFP qu'elle administre.

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus à l'aide du logiciel géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du Rapport de vérification opérationnelle, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

Le financement de la VO a été assumé dans sa totalité, par notre organisation pour un montant total de 35 586,00 $ pour l'ensemble de l'année financière.

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans la période entre le 13 décembre 2024 et le 13 décembre 2025. Il y a eu 51 projets vérifiés sur 565 projets réclamés, ce qui donne 9 % de vérification pour l'année.

La valeur des travaux vérifiés dans le cadre du PAMVFP pour l'année 2025-2026 totalise 355 510 $. Pour ce qui est de la valeur des mesures coercitives appliquées à la suite de la vérification, elle est de 12 165 $, soit 3,4 % de la valeur des travaux facturés pour l'année financière.

Vérification opérationnelle Subvention 2021

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus à l'aide du logiciel géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du Rapport de vérification opérationnelle, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

Cette validation constitue la dernière vérification de ce programme puisque celui-ci a pris fin le 31 mars 2025.

Le financement de la VO a été assumé dans sa totalité, par notre organisation pour un montant total de 941,91 $ pour l'ensemble de l'année financière.

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans la période entre le 13 décembre 2024 et le 31 mars 2025. Il y a eu 5 projets vérifiés sur 59 projets réclamés, ce qui donne 9 % de vérification pour l'année.

La valeur des travaux vérifiés dans le cadre de la Subvention 2021 pour l'année 2025-2026 totalise 7 793 $. Pour ce qui est de la valeur des mesures coercitives appliquées à la suite de la vérification, elle est de 139 $, soit 1,7 % de la valeur des travaux facturés pour l'année financière.

Bilan des critères de performances des conseillers forestiers

Le tableau suivant présente le bulletin annuel de l'ensemble des conseillers forestiers accrédités produit à partir de l'évaluation des critères de performance. Pour les détails consultés le *Rapport de vérification opérationnelle 2025-2025*6

			Indicateur	Méthode d'évaluation	Pondération	% de conformité	Note accordée
Critères	**Catégorie 1 : Réalisation de travaux sylvicoles de qualités**						
	1	Vérification des prescriptions sylvicoles soumises au préalable	Nombre de prescriptions conformes.	Déjà existante et prévue à nos cahiers des normes techniques et administratives. Selon le type de traitement soumis, sélection aléatoire de 8 % ou automatique des dossiers.	30	97	29
	2	Vérification des travaux sylvicoles réalisés	Nombre de traitements conformes (données terrain, qualité, normes administratives).		40	90	36
	3	Suivi de plantations	Réalisation obligatoire de 2 suivis de plantation sur 5 ans et envoi des résultats par l'agent livreur selon les modalités de l'Agence.	Envoie au 1er septembre de l'année en cours de la liste des suivis complétés selon le modèle de rapport. O/N, 5 points ou zéro point	5	63	3
	4	Respect de la programmation de l'Agence	Respect de la programmation annuelle du budget entendu avec l'Agence avec dépassement maximal de 20 % des montants prévus dans chacun des groupes de travaux.	Respect de la programmation et avoir avisé l'Agence en cas de changements avant les dates butoirs prévues le cas échéant (30 sept. et 15 janv.). O/N, 5 points ou zéro point	3	100	3
	5	Capacité d'investissement du budget alloué au conseiller forestier	Le 15 septembre de l'année en cours, l'AFPQ 03 demande aux conseillers forestiers leur capacité d'investissement de leur budget alloué d'ici le 31 mars suivant. Le cas échéant, les sommes résiduelles seront redistribuées selon les politiques en vigueur.	Le conseiller forestier s'étant engagé le 15 septembre précédent doit être en mesure d'investir l'ensemble de son budget au 31 mars de l'année financière de l'Agence. 0 pts/10 pts/15 pts	15	88	13
	Catégorie 2 : Documents transmis à l'agence						
	6	Évaluation de la qualité des documents	Nombre de dossiers conformes aux normes et exigences de l'Agence.	Proportion de dossiers conformes sur le nombre total de dossiers réclamés dans une année (rapport/prescription). Si une erreur est détectée dans l'un ou l'autre des documents ou même les deux, alors le dossier complet sera jugé non conforme. Sont comptabilisées, seulement les erreurs qui entrainent obligatoirement un retard dans le traitement des factures.	7	99	7
				Total	100		91

Programme 2 milliards d'arbres (2-GA)

Programme qui a été mis sur pied à la suite d'une entente entre les gouvernements du Canada et du Québec. Celui-ci vise la mise en terre de plants dans des zones touchées par les perturbations naturelles et des sites improductifs. Pour la saison 2025-2026, le MRNF a accordé à l'Agence Québec 03, 144 500 $ à investir dans ce programme.

Voici les travaux du programme 2-GA ont été réalisés dans le secteur de Charlevoix et de Québec-Montmorency.

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités		Aide financière $	% du global
05	**Préparation de terrain**	**32,70**	**ha**	**18 958,90**	**13**
	Scarifiage Léger – Type TTS à disques – Simple pass.	23,80	ha	895,95	
	Scarifiage Léger – Type TTS à disques – Double pass	8,90	ha	315 528,72	
06	**Mise en terre des plants**	**219 640**	**plants**	**118 109,93**	**83**
	Plant. man. – Récipients 110 à 199 cc	157 330	plants	77 622,15	
	Plant. man. – Récipients 300 cc et + résineux 15 cav.	8 130	plants	6 105,63	
	Plant. man. – Récipients 200 à 299 cc	54 180	plants	34 382,15	
6T	**Transport de plants (aller-retour)**	**216,18**	**km**	**4 597,86**	**4**
	Récipients 199 cc et – Plant. mécan. – 401 km et +	157,33	km	2 359,95	
	Récipients 200 à 299 cc Rac nues PFD 401 km et +	54,18	Km	2 004,66	
	Récipients 300 cc et + peup. Hyb. 401 km et +	4,67	km	233,25	

Vérification opérationnelle 2-GA

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus à l'aide du logiciel géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du Rapport de vérification opérationnelle, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

Le financement de la VO a été assumé dans sa totalité, par notre organisation pour un montant total de **2 633,31 $** pour l'ensemble de l'année financière.

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans **la période entre le 13 décembre 2024 et le 13 décembre 2025**. Il y a eu **3 projets vérifiés sur 38 projets réclamés**, ce qui donne **8 % de vérification** pour l'année.

La **valeur des travaux vérifiés** dans le cadre 2-GA pour l'année 2025-2026 totalise **5 671 $.** Pour ce qui est de la **valeur des mesures coercitives** appliquées à la suite de la vérification, celle-ci est de zéro pour l'année financière.

Plan d'aménagement forestier – Bonifié

À la fin de l'année financière 2024-2025, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a annoncé la mise en place d'un programme d'aide pour la réalisation des plans d'aménagement forestier bonifiés (PAFB). Ainsi, le MRNF a accordé à l'Agence Québec 03 une aide financière de 41 250 $ par année pour les années financières 2024-2025 à 2027-2028, le tout pour un montant total de 165 000 $. Étant donné que l'enveloppe budgétaire 2024-2025 fut versée trop tardivement en fin de saison, le MRNF nous permet d'investir ces sommes en 2025-2026.

Cette aide financière vise à produire des plans d'aménagement forestier bonifiés en y intégrant du contenu sur la valeur écologique des écosystèmes, notamment concernant les éléments sensibles présents : les occurrences des espèces menacées et vulnérables, les milieux humides, les écosystèmes forestiers sensibles ou vulnérables aux changements climatiques et les écosystèmes forestiers exceptionnels.

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités		Aide finan.$
11	Plan d'aménagement forestier bonifié	29	UN	14 650,00
	1 élément sensible présent	28	UN	14 000,00
	2 éléments sensible présents	1	UN	650,00

Fonds industriel de l'Agence Québec 03

Le Fonds industriel pour projets spéciaux (50 000$) a été créé à la demande des représentants de l'industries présents sur notre conseil d'administration lors de la rencontre du 9 mai 2019 (résolution CA20190509-9). Selon le libellé de la résolution, celui-ci sera renfloué à chaque début d'année financière de manière à conserver le montant initial.

Le fonds permettra :

- La réalisation de coupe progressive intensifiée (incluant le déblaiement, débroussaillement, plantation ou regarni) dans les peuplements mixtes à forte proportion de Feuillus intolérants.
- La combinaison d'une visite-conseil, selon les modalités prévues au programme de visite-conseil de l'Agence Québec 03, lors de la réalisation de travaux de moins de 4 hectares chez les petits propriétaires.

Pour la saison 2025-2026, le Fonds industriel a permis la réalisation de **206 visites-conseils** lors de la réalisation de travaux de moins de 4 hectares pour un **investissement de 49 440 $.**

Conseillers forestiers accrédités	Nbre visites réalisées	240 $/visite
Groupement forestier de Portneuf Inc.	41	9 840
Groupement forestier de Québec-Montmorency Inc.	22	5 280
Groupement propriétaires boisés privés Charlevoix Inc.	119	28 560
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	19	4 560
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	2	480
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	3	720
Total	206	49 440

Transfert de connaissances

Formations aux propriétaires

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) a été mandaté par l'Agence Québec 03 pour réaliser un programme d'activités dans le cadre de la Stratégie de transfert de connaissances auprès des propriétaires forestiers. Un montant total de **2 193 $ a été investi** pour la tenue **d'un cours de formation, Fiscalité forestière, au bénéfice de 18 participants** provenant de l'ensemble des secteurs de l'Agence Québec 03.

Visites-conseils techniques

Pour la saison 2025-2026, le service de visite-conseil est offert à l'ensemble des propriétaires de boisés privés détenant ou non un certificat de producteur forestier.

Cette activité est effectuée par les conseillers forestiers accrédités grâce au budget de transfert de connaissance de l'Agence Québec 03. Elles ne font donc pas partie des travaux de la grille provinciale des travaux sylvicoles, mais cadre dans les activités de transferts de connaissance admissibles auprès de notre organisme.

Conseillers forestiers accrédités	Nbre visites réalisées	200 $/visite
Groupement forestier de Portneuf Inc.	35	7 000
Groupement forestier de Québec-Montmorency Inc.	30	6 000
Groupement propriétaires boisés privés Charlevoix Inc.	56	11 200
CFRQ Inc. – Secteur Portneuf	0	0
CFRQ Inc. – Secteur Québec-Montmorency	0	0
CFRQ Inc. – Secteur Charlevoix	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Portneuf	0	0
GestiBoa Inc. – Secteur Charlevoix	0	0
Total	121	24 200

Mobilisation des bois

Stratégie de gestion de la TBE

Pour la saison 2025-2026, l'Agence Québec 03 a procédé à la mise à jour du plan d'action visant à encadrer les travaux sylvicoles en période épidémique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur son territoire. Ces actions s'inspirent de la *Stratégie de gestion face à l'épidémie de TBE* en forêt publique des régions de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent.

Les objectifs du plan d'action sont :

- Minimiser les pertes en volume de bois qui peuvent résulter de la mortalité causée par l'épidémie.
- Favoriser le rendement ligneux à moyen terme dans les forêts perturbées par la TBE.
- Assurer le maintien des attributs naturels des peuplements touchés faisant l'objet d'interventions.
- Maintenir les cibles de structure d'âge et éviter d'aggraver la raréfaction des peuplements jouant les rôles écologiques des vieilles forêts.

Mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur

Le plan de protection et de mise en valeur (PPMV) est l'outil principal des Agences régionales, afin d'actualiser les connaissances du territoire forestier sur les terres privées et d'orienter les objectifs d'aménagement de ces forêts. La mise à jour périodique de ce plan est donc essentielle. Renouvelées aux 10 ans, les précédentes versions du PPMV furent élaborées en 2001 et 2012.

À cette fin, le MRNF a fourni aux Agences, en 2023, un canevas de référence contenant l'ensemble des éléments requis pour le nouveau PPMV qui sera travaillé pendant la saison 2024-2025. En 2024, l'Agence Québec 03 s'est jointe à un groupe de travail avec les agences régionales de mise en valeur de la Mauricie, de l'Outaouais et Bois-Franc, qui pilote le projet, pour établir un cadre coopération entre nos régions. Cette collaboration nous permettra de réaliser des économies d'échelles en termes de temps et de ressources financières.

Calcul de possibilité forestière

Dans le cadre de la révision de son PPMV, l'Agence Québec 03 doit déterminer la possibilité de récolte forestière provenant des forêts privées de son territoire.

La possibilité de récolte forestière est définie comme étant ''le volume de bois qu'il est permis de prélever chaque année dans une zone donnée en garantissant un approvisionnement durable du bois''.

Ce mandat fut réalisé par la Fédération des producteurs de bois du Québec, Consultants DGR et WSP Canada en collaboration avec l'équipe de l'Agence Québec 03. Le 13 mars 2024, la FPBQ a réalisé une présentation à nos administrateurs afin de leur livrer les résultats de ce calcul.

Bilan financier 2025-2026

			Budget 2025-2026	Réel 31 mars 2026	Différence
Produits	Contribution MRNF PAMVFP		1 450 800 $	1 450 800 $	0 $
	Contribution MRNF PAMVFP bonifi. 147 M$/5ans		1 821 600 $	1 821 600 $	0 $
	Contribution MRNF PAFB		0 $	41 250 $	41 250 $
	Contribution MRNF 2GA		144 500 $	144 500 $	0 $
	Contribution MRNF 2GA bonification		398 500 %	0 $	398 500 $
	Contribution de l'industrie		200 000 $	388 492 $	58 854 $
	Revenus vérification opérationnelle PAMVFP		0 $	12 303 $	12 303 $
	Revenus destruction de travaux		0 $	878 $	878 $
	Revenus divers		0 $	600 $	600 $
	Revenus d'intérêts caisse PAMVFP-2GA-PAFB		0 $	22 260 $	22 260 $
		Total des produits	**4 015 400 $**	**3 882 683 $**	**(132 717) $**
Surplus exer. précédent (incl. Fonds roulement 60 000 $)[1]			149 549 $	71 544 $	(78 005) $
		Total	**4 164 949 $**	**3 954 227 $**	**(210 722) $**
Charges	Programme PAMVFP		2 952 475 $	3 106 023 $	(153 548) $
	Programme PAFB		78 000$	14 650 $	63 350 $
	Programme 2GA		141 060 $	141 667 $	(607) $
		Sous-total	**3 171 535 $**	**3 262 340 $**	**(90 805) $**
Mandats divers	Stratégie production bois/mob. proprio		13 955 $	1 209 $	12 746 $
	Mise à jour PPMV/Calcul de poss. Fores.		34 344 $	0 $	34 344 $
	Stratégie transfert conn (SPFRQ)		2 500 $	2 050$	450 $
	Stratégie transfert connaissances (VC)		26 000 $	24 200 $	1 800 $
	Réserve contribution industries -Proj. Spé.		50 000 $	38 200 $	11 800 $
		Sous-total	**126 799 $**	**76 899 $**	**49 900 $**
Fonctionnement AFPQ 03	Salaires et avantages sociaux		296 238 $	306 790 $	(10 552) $
	CNESST		65 $	64 $	1 $
	Frais déplacement/représen.		35 800 $	17 404 $	18 396 $
	Formation		300 $	0 $	300 $
	Fournitures et frais bureau		9 650 $	6 543 $	3 107 $
	Loyer		20 500 $	19 964 $	536 $
	Taxes, licences, permis		850 $	863 $	(13) $
	Télécommunications		5 000 $	4 399 $	1 101 $
	Publicités et promotions		200 $	0 $	200 $
	Services informatiques		25 200 $	17 915 $	7 285 $
	Honoraires professionnels		9 000 $	8 008 $	992 $
	Assurances		4 662 $	4662 $	0 $
	Frais de banque		150 $	161 $	(11) $
		Sous-total	**408 115 $**	**386 773 $**	**21 342 $**
		Total des charges	**3 766 449 $**	**3 726 012 $**	**(19 563) $**
		Différence	**398 500 $**	**228 215 $**	**Surplus brut**
1 Le surplus est celui indiqué dans les États financiers au 31 mars 2025			Fonds de roulement	60 000 $	
2 Le surplus est estimé (incluant fonds de roulement)				**168 215 $**	**Surplus net**

Frais de coordination et de concertation %	
Budget	Réel
9,8	9,8

Prévision budgétaire 2026-2027

			Budget 2026-2027	Comparatif 2025-2026
Produits	Contribution MRNF PAMVFP		1 234 822 $	1 450 800 $
	Contribution MRNF PAMVFP bonif. 147 M$/5 ans		1 821 600$	1 821 600$
	Contribution MRNF PAFB		0 $	41 250$
	Contribution MRNF 2GA		0 $	144 500 $
	Contribution MRNF 2GA bonification (pr inv. 2027-2028)		0 $	398 500 $
	Contribution de l'industrie [1]		225 000$	388 492 $
	Revenus de la vérification opérationnelle		0 $	12 303 $
	Revenus intérêts caisse (PAMVFP, PAFB, 2GA, Ristourne)		0 $	22 860 $
	Revenus divers (destruction travaux)		0 $	878 $
	Surplus de l'exercice précédent [2] inclus :		626 715 $	71 5444 $
	Affectation int – PAFB.	63 350 $		
	Affectation int – Stat mob. Bois/mob. proprios	12 746 $		
	Affectation int – MAJ PPMV + Calcul poss. for.	34 344 $		
	Bonification 2GA (pr inv. 2027-2028)	398 500 $		
	Affectation origine interne	57 775 $		
	Fonds de roulement	60 000 $		
	Surplus réel (excluant fonds de roulement)	566 715 $		
		Total des produits	**3 908 137 $**	**4 352 727 $**
Charges	Programme PAMVFP + bonification		2 849 022 $	3 106 023 $
	Programme 2GA inv. 2026-2027		0 $	141 667 $
	Programme 2GA inv. 2027-2028		398 500 $	0 $
	Programme PAFB		63 350 $	14 650 $
		Sous-total	**3 310 872 $**	**3 262 340 $**
Mandats divers	Stratégie production de bois/mob. proprios		12 746 $	1 209 $
	Calcul de poss. Forestière + MAJ du PPMV		34 344 $	0 $
	Réserve contri. industrielle pour proj. spéciaux		50 000 $	49 440 $
	Stratégie transfert connaissances (VC)		26 000 $	24 200 $
	Stratégie transfert connaissances (SPFRQ)		2 500 $	2 050 $
		Sous-total	**125 590 $**	**76 899 $**
Fonctionnement AFPQ 03	Salaires et avantages sociaux		303 049 $	306 790 $
	CNESST		76 $	64 $
	Frais déplacement/représentation		26 000 $	17 404 $
	Formation		1 000 $	0 $
	Fournitures et frais de bureau		9 100 $	6 543 $
	Loyer		21 000 $	19 964 $
	Taxes, licences, permis		950 $	863 $
	Télécommunications		5 500 $	4 399 $
	Publicités et promotions		300 $	0 $
	Services informatiques		30 800 $	17 915 $
	Honoraires professionnels		9 000 $	8 008 $
	Assurances		4 750 $	4 662 $
	Frais banque		150 $	161 $
		Sous-total	**411 675 $**	**386 773 $**
		Fonds de roulement	**60 000 $**	**60 000 $**
		Total des charges	**3 908 137 $**	**3 786 012 $**
		Surplus net estimé	**- $**	**566 715 $**

[1] La contribution sera évaluée périodiquement afin de remettre de l'argent dans le PAMVFP. [2] Surplus estimé au 31 mars 2026

Activités 2026-2027

Pour la prochaine saison, les activités de l'Agence Québec 03 se concentreront principalement sur les sujets suivants :

- La promotion, la livraison et la vérification opérationnelle des programmes d'aide financière pour la forêt privée.
- Poursuivre la mise à jour de notre PPVM.
- Développer la Stratégie de mobilisation des propriétaires à la récolte de bois de la forêt privée région 03.
- Faire le suivi des contributions du gouvernement du Québec (2026-2027).
- Effectuer la vérification opérationnelle des travaux à priori et posteriori soumis par nos conseillers forestiers.
- Le traitement « rapide » des réclamations des conseillers forestiers accrédités.
- La récupération des contributions financières des titulaires de permis d'usine de transformation du bois qui sont dues à l'Agence Québec 03, et ce, dans un souci d'équité envers ceux qui contribuent conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*.
- Continuer la mise à jour du logiciel SIGGA 3.0 et mettre en place la nouvelle plateforme.
- La validation des critères de performance de nos conseillers forestiers, afin d'établir un bulletin annuel en fin de saison.
- La participation à diverses tables de travail provinciales (Ministère, Agences) et régionales (CMQ, Stratégie régionale de production de bois, Règlement d'abattage, etc.).
- Le suivi de l'atteinte de nos objectifs fixés dans les Plans d'action 2026-2027.
- La planification des activités de pulvérisation de la TBE en 2026-2027.
- Le transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés privés.
- Faire le suivi auprès des MRC et municipalités de notre territoire concernant l'adoption de la catégorie des immeubles forestiers lors de l'adoption de leur rôle d'évaluation.

Historique de l'Agence Québec 03

Contribution du gouvernement

Depuis 1996, un total de **60 087 820 $ a été investi** sur notre territoire par le gouvernement provincial et fédéral.

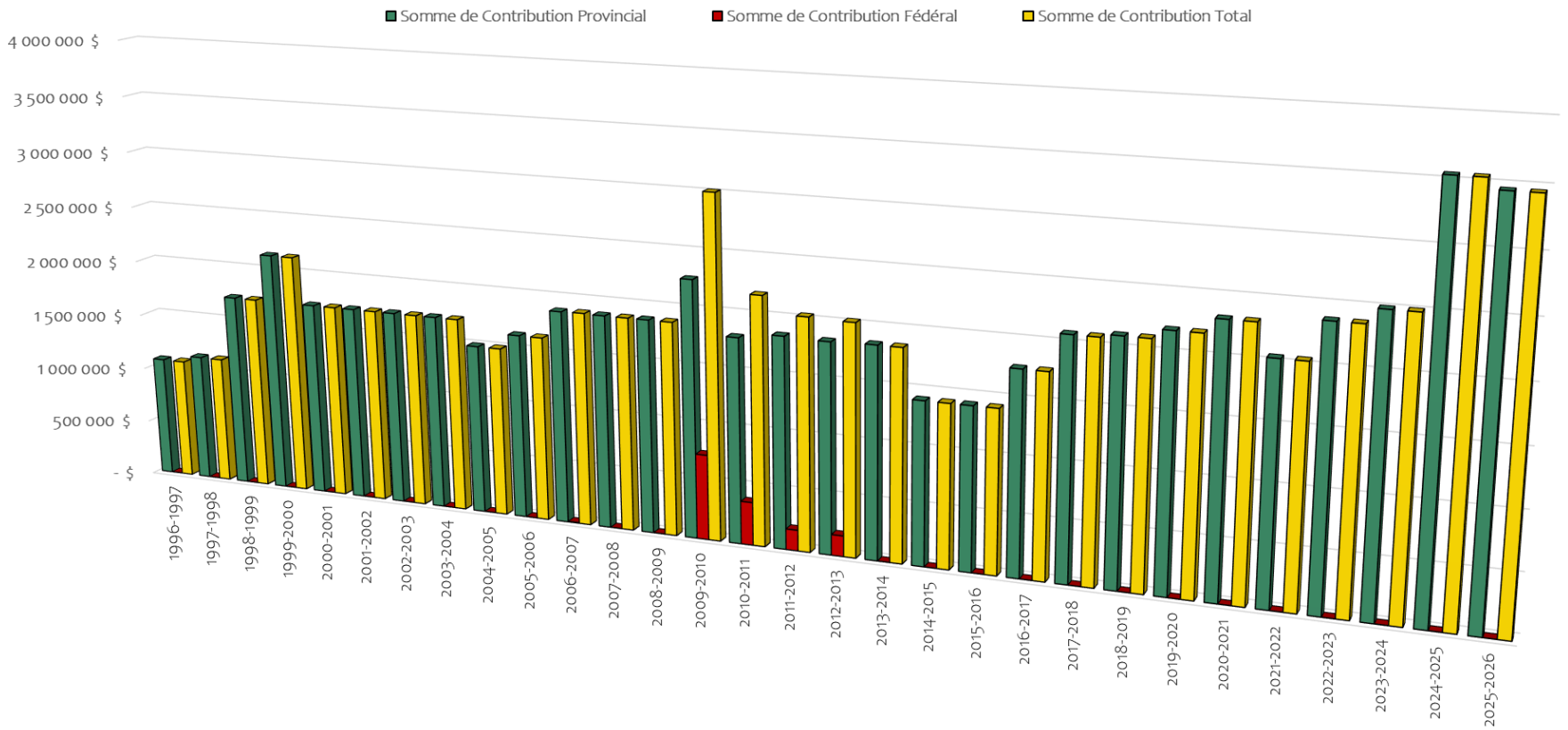

Contribution des industriels

Depuis 1996, un total de **10 321 473 $** a été investi sur notre territoire grâce aux contributions des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois. Il est à noter que cette contribution est variable annuellement, puisqu'elle est en fonction des volumes achetés et que le taux de cotisation a évolué dans le temps. En 2025-2026, ce taux provincial était de 1 $/m^3 acheté sur le territoire privé.

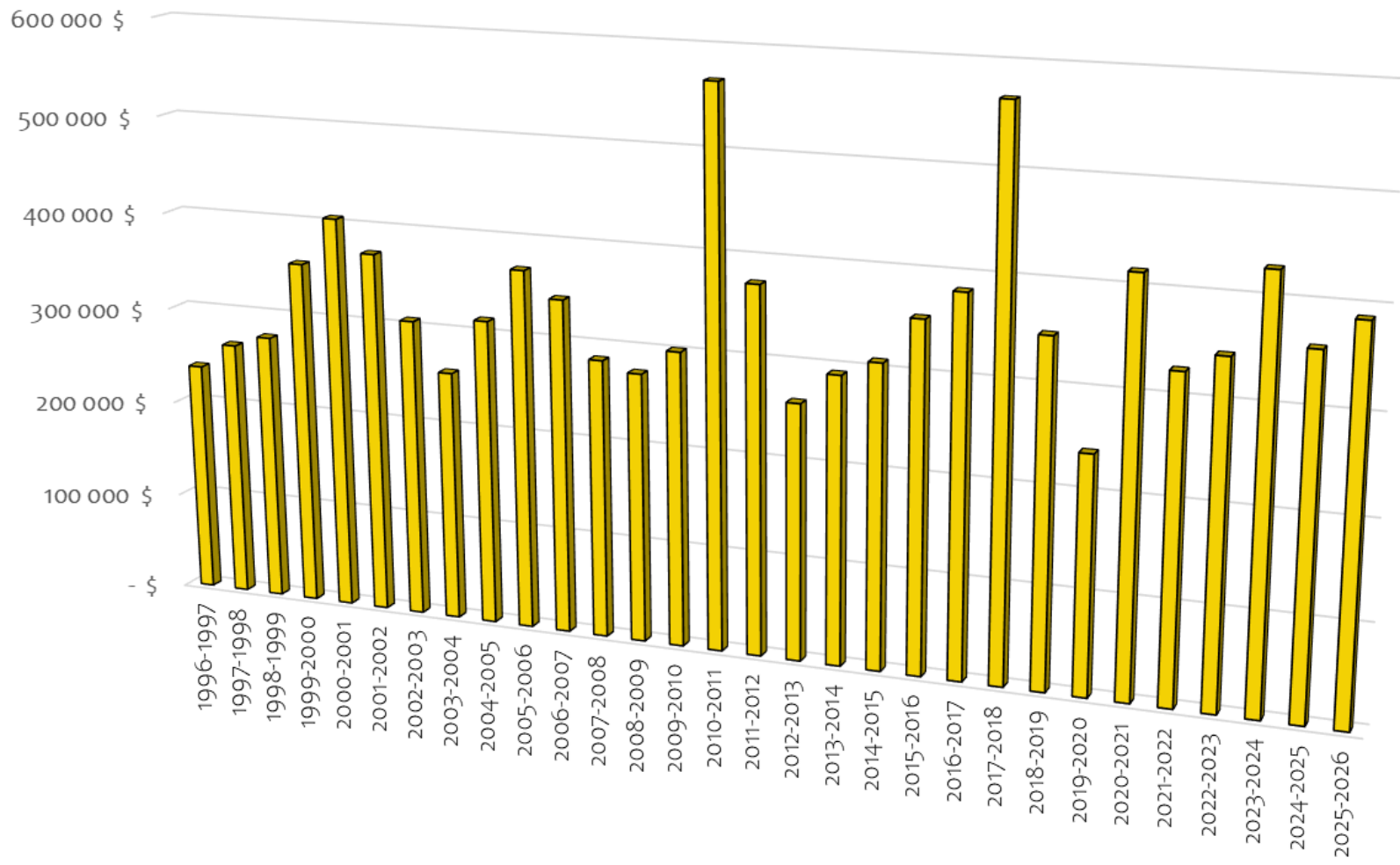

Contribution des producteurs forestiers

Depuis 1996, la valeur totale calculée de la contribution des producteurs forestiers est de **14 979 901 $.** De ce montant, la participation **aux divers programmes d'aide financière** équivaut à **12 973 431 $** et **2 006 471 $** provient de contribution au **Fonds d'aménagement forestier.**

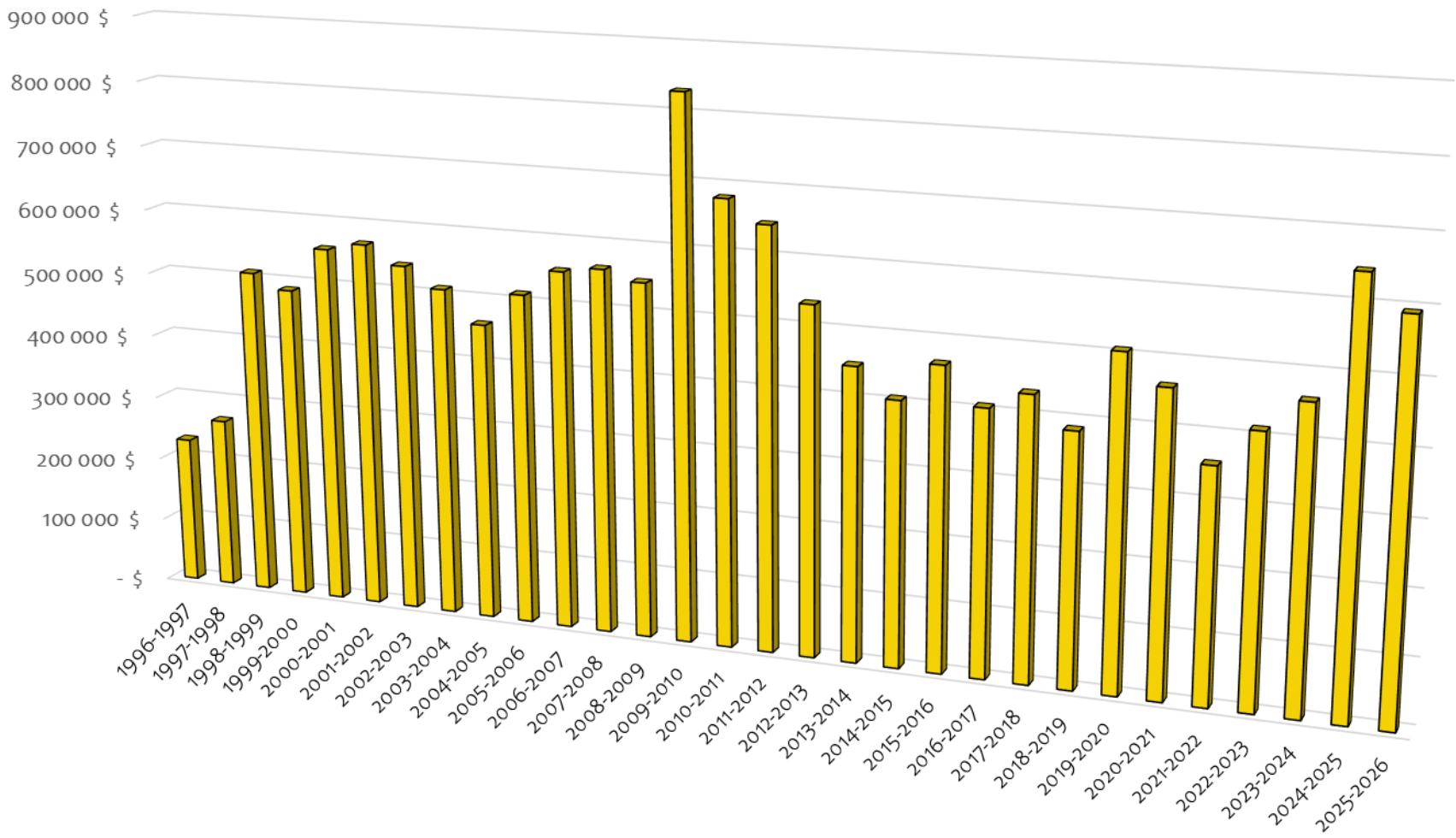

Investissement sur le terrain

Au total 63 492 519 **$** qui ont été investis sur le terrain. Si l'on inclut la valeur calculée de la contribution des producteurs forestiers (participation aux programmes d'aide), nous nous retrouvons avec une valeur totale de **78 472 420 $** investi par l'ensemble des partenaires de la forêt privée. La proportion investie sur le terrain des budgets alloués aux programmes d'aide est variable selon le niveau de contribution de chacun des partenaires.

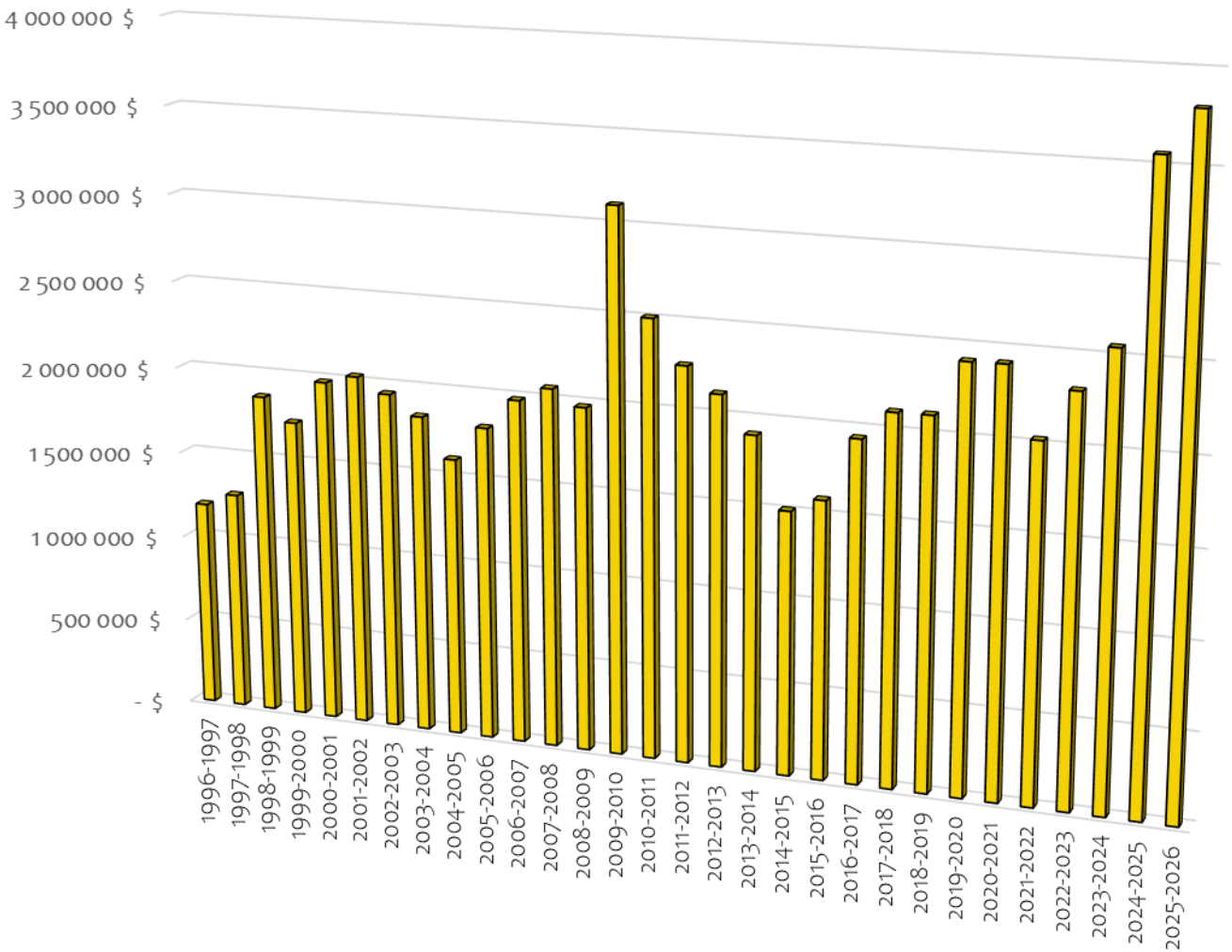

Quantité de plants reboisés

Ce sont **19 206 435 plants** qui ont été mis en terre depuis 1996. En 2025-202 c'est près de **593 188 plants** qui ont été reboisés.

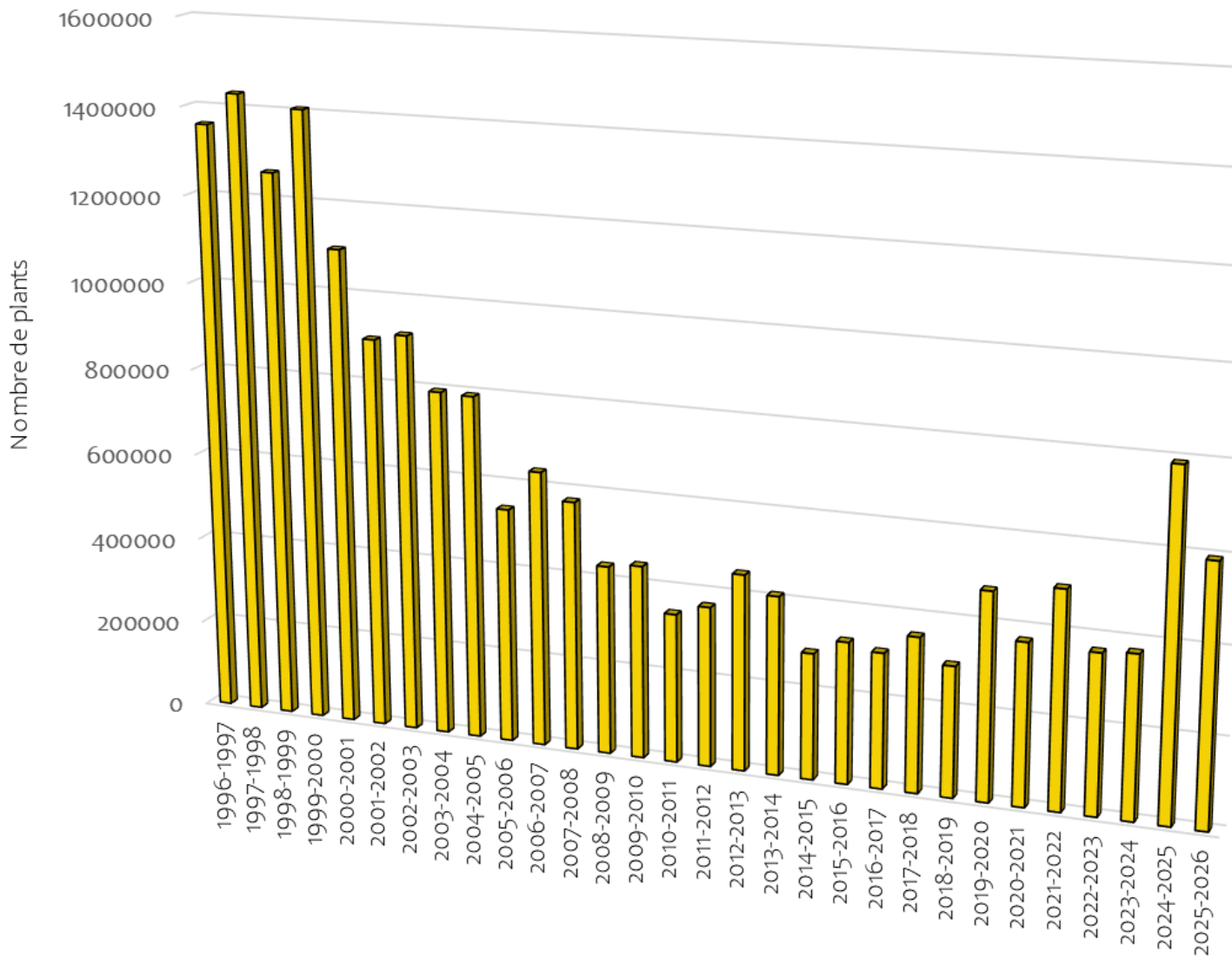

Traitements sylvicoles

En tout, **59 417 hectares de travaux sylvicoles** (tout type de travaux confondus) ont été réalisés depuis la création de l'Agence Québec 03.

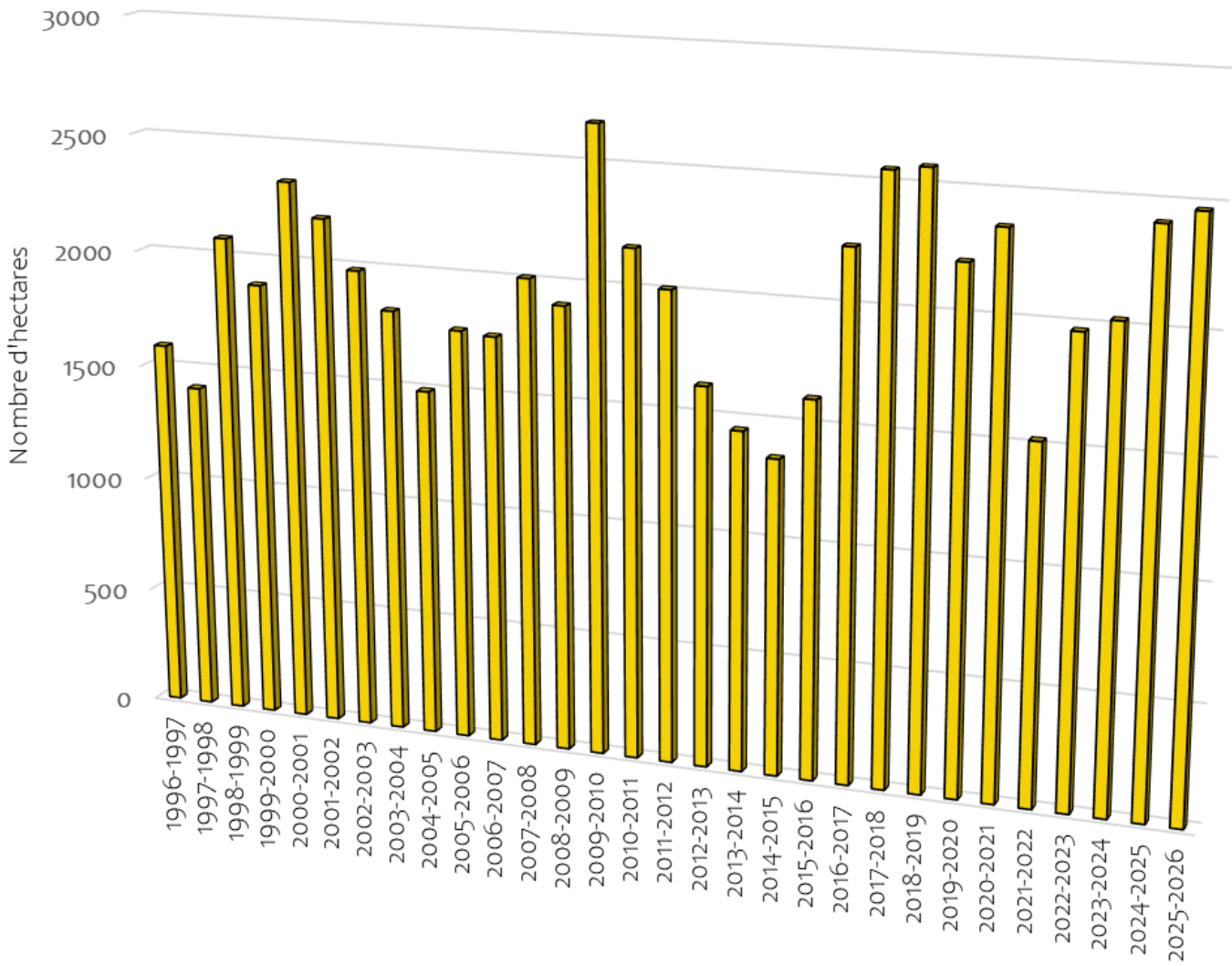

Travaux d'éducation de peuplement

Un total de **34 448 hectares**, en **travaux d'éducation de peuplement**, ont été réalisés sur le territoire de l'Agence Québec 03, depuis 1996.

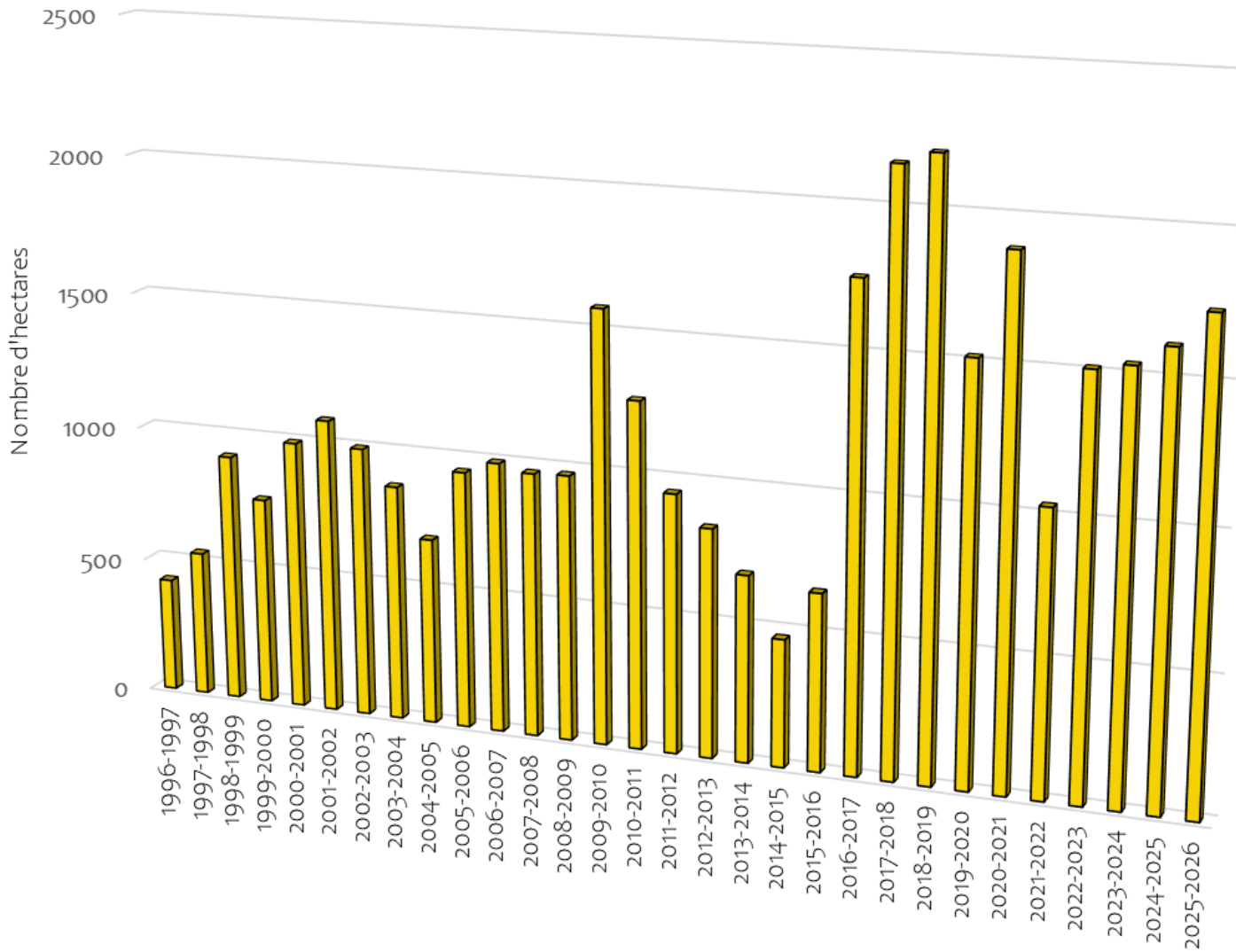

Plans d'aménagement forestiers

Un total de **6 622 plans d'aménagement forestiers** ont été réalisés sur le territoire de l'Agence Québec 03, depuis 1996. En 2011-2012, les plans d'aménagement forestiers ont été retirés de la liste des travaux financée par les agences.

